

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

20 avril 2026

Membres :	19
Présents :	16
Représentés :	2
Exprimés :	18
OUI :	18
NON :	0
Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-six, le 20 avril 2026, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Monsieur le Maire Jean-Jacques CHAPOULIE.

Date de la convocation : 21 avril 2026

Présents : Jean-Jacques CHAPOULIE, Marie-Chantal DUPIC-LATHIERRE, Gaëtan BRUNET, Pascale BASTIER, Gérard GASNIER, Delphine LEMAIN, Christophe MATTANA, Laurence RAYNAUD, John-Henry PERE, Sandra ROUSSEAU, André GUYOT, Christine TEXIER, Raymond BLANCHETON, Céline SAUTIVET, Patrick ROBERT, Stéphanie DENIS.

Absents excusés :

Nathalie MORICHON, donnant procuration à Gaëtan BRUNET.
Serge GERMANEAU, donnant procuration à Gérard GASNIER.

Absent : Philippe DUFOUR

Secrétaire de séance : Laurence RAYNAUD.

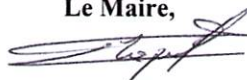
Ouverture de la séance à 19h13.

Vote des taux d'imposition 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir les taux d'imposition 2026 comme suit :

Taxe foncière bâtie (TFB)	41.26 %
Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB)	73.78 %
Taxe Habitation Résidences Secondaires (THS)	13,02 %

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que
dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint-Jouvent le 28/04/2026

Le Maire,

Jean-Jacques CHAPOULIE

